

FABRICE DE PIERREBOURG
MICHEL JUNEAU-KATSUYA

CES ESPIONS venus d'ailleurs

Enquête sur les activités d'espionnage au Canada

Stanké

FABRICE DE PIERREBOURG
MICHEL JUNEAU-KATSUYA

CES ESPIONS venus d'ailleurs

Enquête sur les activités d'espionnage au Canada

Stanké

1935-1949	WILLIAM LION MACKENZIE KING - SE	
	LOUIS ST. LAURENT, PQ LGOV.	
		47.7%
	1933 - TAX COLLECT. IN PQ	42.3%
	1936 - CBC/RCA/ROD (intru	42.3%
		42.3%
1940	the ROYAL COMMISSION ON DOMINION-PROV. REL	
	CENTRALIZATION: - THE ROWELL-SIROIS REA	
	- pan-Can. UI plan	
	- fed. pays all old-age pe	
1944	the FAMILY ALLOWANCE	
1945	TAX collected IN PQ - 82.8%	
	- SG LOUIS ST. LAURENT PM	7.3
		9.9
1954	prov. TREMBLAY REPORT: CONFERED sacreation	
	↳ established a provincial income tax	
1957-63	JOHN G. DUFFENBAKER ^{PC} PM	Oct '62 CR
	WARS → HIGH RAW MATER. DEMAND	- Indec.
1963	LESTER PEARSON, LIB PM	1965
1963-79	PIERRE ELLIOT TRUDEAU LP PM	
1969	P.E. TRUDEAU, PM → the OFFICIAL LANGUAGES	
	Canada officially bilingual	
1973	- oil crisis	
1979-80	JOE CLARK TC PM	
1980-82	RECESSION	
1980-84	P.E. TRUDEAU LP PM	
1982	THE CONSTITUTION ACT	(1867 - BNA ACT
1984-1993	BRIAN MULLONEY PC PM	PC didn't end
1983	KIM CAMPBELL PC	1987 - MEECH LAKE #4
		amendments: more power
		failed
1993-	JEAN CHRETIEN LIB PM	1987-1

► L'espion russe Paul William Hampel conservait ces aide-mémoire dans lesquels il recensait les faits saillants de l'histoire du Canada et du Québec. (Archives des auteurs)

PRÉFACE

Yves Bonnet, préfet de région honoraire, ancien patron du contre-espionnage français (DST), en fonction lors de l'affaire Farewell, préside le Centre international de recherches et d'études sur le terrorisme et l'aide aux victimes du terrorisme. Il est l'auteur d'ouvrages de référence tels que Le Nucléaire iranien : une hypocrisie internationale, Liban : les otages du mensonge, Contre-espionnage, les mémoires d'un patron de la DST, La Trahison des ayatollahs ou le dossier contre l'intégrisme et Mission et démission, le prix de la défense. Il a publié en avril 2009 l'ouvrage Vevak, au service des ayatollahs – Histoire des services secrets iraniens (Timée-Éditions).

Facile à concevoir et à définir, la lutte contre les ingérences extérieures constitue le premier devoir d'un État et la première mission des services dits « de sécurité ». Un État peut décider de ne rien consacrer à l'intelligence, depuis la quête du renseignement confidentiel jusqu'à l'espionnage. Une telle attitude, à coup sûr naïve, est concevable, en particulier quand cet État s'intègre à une communauté du renseignement. En revanche, le laisser-aller devient synonyme de trahison dès lors qu'il s'applique aux menaces de subversion qui affecteraient l'existence ou les intérêts de notre pays. La sécurité, entendue au sens que lui donnent les Anglo-Saxons, est un devoir national.

L'énoncé de ces généralités n'est pas si innocent ni facile qu'il y paraît, car plus d'une nation, en Europe par exemple, s'en remet à une communauté – comme l'Alliance atlantique –, à une puissance tutélaire – comme les États-Unis d'Amérique – ou à un État voisin pour identifier et neutraliser espions et terroristes. Or, s'il est effectivement indispensable de s'inscrire

dans une entité plus grande, de préférence spécialisée, pour mieux contrecarrer les entreprises de ceux qui ne nous veulent pas nécessairement du bien, il ne saurait être question d'abandonner la gestion de nos intérêts propres à quelque ami ou allié que ce soit, sauf à abandonner notre indépendance.

J'imagine que mon propos peut étonner, sinon choquer, ceux qui font de l'alignement une vertu cardinale. Il est désagréable de réaliser que nous pouvons nous laisser duper et, comme le mari (ou la femme) trompé, mieux vaut refuser la réalité. Ainsi, nos amis allemands, échaudés par la propagande nazie et démoralisés par un cruel complexe de culpabilité, ont longtemps placé – et pour certains placent encore – leurs espoirs dans les « Amis », merveilleux sobriquet pour désigner les Américains. Ils n'ont jamais imaginé que ces gaillards venus d'outre-Atlantique, en uniformes de GI ou en costume texan, feraient la part belle aux criminels de guerre qui précisément les avaient mis au ban de l'humanité.

La lutte contre le terrorisme regorge d'exemples aussi édifiants. La France a longtemps fermé les yeux sur le terrorisme basque et le refuge accordé aux chefs de l'ETA ; la Grande-Bretagne et les États-Unis ont pratiqué l'autisme à l'égard des assassins du GIA qui frappaient sur les Champs-Élysées ; le Maroc et la Tunisie n'ont pas toujours pleuré sur les malheurs de l'Algérie.

Il y a enfin la raison d'État qui brouille les cartes, mais dont on peut également dire qu'elle restitue, pour chaque pays, la véritable échelle de leurs intérêts.

Pour illustrer mon propos, je prendrai l'exemple du pays que je connais le mieux, la France.

Notre « cher et vieux pays » a connu, dans sa longue existence, bien des alliances, des retournements d'alliances, des inimitiés et des réconciliations qui ont épaissi le cuir et fortifié la méfiance de ses dirigeants, vertu cardinale en matière de sécurité. Pour nous en tenir à la période relativement récente de l'après-guerre, force est de constater que la répartition des pions sur l'échiquier de la fin des hostilités s'est rapidement

modifiée. Le partenaire soviétique nous est apparu comme un ours polaire, avide de chair fraîche, et l'ennemi d'hier, l'Allemagne, comme un ours brun (c'est le symbole de Berlin), frugivore et docile en dépit de sa puissante carrure. Nous avons, sur le conseil du grizzli américain, choisi celui-ci contre celui-là et nous en sommes bien portés.

Pour autant, toutes les rancunes n'ont pas été jetées à la rivière et je me suis aperçu – avec stupeur – en prenant mes fonctions à la DST en novembre 1982 que l'ambassade d'Allemagne figurait toujours sur la liste des « objectifs » de ma direction. Laquelle n'avait pas, par ailleurs, totalement réalisé que l'Algérie avait acquis son indépendance et que notre amitié pour Israël ne devait pas exclure la vigilance. C'est d'ailleurs ce point particulier que je souhaite expliciter.

Durant la guerre contre l'Iran des ayatollahs et l'Iraq de Saddam Hussein, la France a clairement choisi son parti. Avec l'Union soviétique dont elle était sur ce point, et sur ce seul point, l'alliée objective, elle soutint le régime laïque de Bagdad et fut son meilleur pourvoyeur en armes, jusqu'aux fameux Exocet dont nos amis britanniques ne conservent pas que de bons souvenirs. L'Iran fit payer cher à la France son engagement aux côtés de l'Iraq, mais nous avons conscience de lutter contre le fanatisme religieux et je crois pouvoir dire aujourd'hui que nous n'avons pas tort. Nous le faisons d'ailleurs si bien que l'armée iraquienne mit son adversaire en grande difficulté.

Or que faisaient pendant ce temps-là nos amis américains et israéliens ? Le mot d'Irangate répond à la question : par l'intermédiaire de leurs services, avec lesquels je croyais entretenir de bonnes sinon d'excellentes relations et auxquels nous avions rendu de signalés services, ils approvisionnaient en munitions, armes et pièces détachées un régime dont ils dénoncent aujourd'hui l'essence et les méthodes. Je ne peux, quant à moi, me départir d'un sentiment de frustration dont mes anciens interlocuteurs n'ont d'ailleurs cure. J'en ai eu la confirmation lors d'une visite que, préfet de la Guadeloupe, je

rendis à Langley et où, au propre comme au figuré, on me fit passer par la porte de derrière.

En revanche, j'ai eu, dans mes relations avec les patrons des services arabes, algériens et palestiniens en particulier, la bonne surprise de gestes qui allaient au-delà de la simple bonne entente et de la réciprocité. En clair, j'y ai découvert de l'amitié sans arrière-pensée, fondée sur la qualité des relations personnelles et non sur l'intérêt. C'est ainsi que, plus de vingt ans après mon retrait du service, je conserve de précieuses relations chez mes amis arabes, mais aucune chez nos « amis » américains ou israéliens.

Il faut savoir dépasser les questions d'amour-propre, et l'intérêt du service passe avant les susceptibilités personnelles comme il s'efface devant les impératifs nationaux. Or, c'est précisément sur ce point que se rejoignent l'objectif et le subjectif. Et s'agissant de nos amis canadiens, je sais qu'il en va ainsi.

Le Canada, qui m'est cher et dont je vais visiter les tombes des soldats tombés à Dieppe – hélas ! en vain – en 1943, le Canada est un grand pays dont le devenir ne doit être dicté ni même suggéré par qui que ce soit. Il se doit de disposer de services de renseignement et de sécurité performants et indépendants. Longtemps le lot de la Gendarmerie royale, la contre-ingérence est ainsi devenue, durant mon séjour à la DST, une mission confiée au SCRS, partenaire de grande valeur.

J'ai pourtant souvent eu le sentiment que ni les Canadiens ni leurs amis ne réalisaient la position stratégique, les atouts, le devenir de ce continent, jeté par la géographie dans cet Atlantique Nord dont il occupe la plus grande partie et dont, cependant, on remarque à peine la présence.

La position stratégique, c'est d'abord la proximité avec les États-Unis, la plus longue frontière de la première puissance mondiale, c'est aussi tout l'espace terrestre arctique qui n'est pas dévolu aux Européens, c'est enfin l'ouverture sur le Pacifique.

Ses atouts, le Canada les a conquis de haute lutte : des réussites exceptionnelles comme Bombardier, Lavalin, l'industrie pharmaceutique, des marchés enlevés de haute lutte dans maints pays d'où les États-Unis se sont proscrits, d'où les Européens se sont tout seuls exclus. Au Maghreb, dans les pays arabes en général, sans publicité tapageuse, nos « cousins » se sont imposés. Et s'accrochent comme le lierre.

Mais si discrètes soient-elles, leurs réussites suscitent des convoitises, des concurrences, que la Gendarmerie royale puis aujourd'hui le Service de renseignement et de sécurité ont dû apprendre à gérer, abandonnant leurs habits de gentils partenaires pour l'uniforme, évidemment invisible, des combattants de l'ombre. Je n'ai guère eu le loisir de les connaître dans ce nouveau rôle et je ne suis pas sûr de le regretter.

Je ne peux évoquer sans nostalgie la figure du « cousin » Giroud ou du malicieux Mac Donald, avec qui les affinités étaient tout à la fois faciles et fructueuses. Comme nos partenaires les plus confirmés, les Canadiens méritent notre respect et, comme je l'ai écrit pour d'autres liaisons, notre amitié.

Il ne faut pas oublier que l'affaire Farewell aurait pu porter un autre nom de code et passer par d'autres contacts si Vetrov s'était avisé de « défecter » – terme aimable pour « trahir » – quelques années plus tôt. Le commandant du KGB qu'il était avait, en effet, été affecté au Canada, et le hasard seul a voulu que la France lui offre sa chance. Sans entrer dans le secret de dossiers qui me sont aujourd'hui fermés, je sais que, depuis lors, le service canadien ami s'est imposé parmi les « bons ».

Cependant, pour assurée que soit la place du Canada dans l'économie mondiale, il faut bien prendre conscience que les adversaires et même les ennemis lui prêtent grande attention. Et ce, à un double titre.

D'abord, les activités que le Canada développe sur son sol suscitent des convoitises, en termes de transferts de technologie

ou, pour parler plus simplement, d'espionnage. Mais il faut aller plus loin encore sur le chemin de la franchise : parfois, les Canadiens nous donnent le sentiment, à nous Français, qu'ils jouent le rôle de cheval de Troie de leurs puissants voisins du sud, en intervenant dans des pays francophones que, probablement à tort, nous considérons comme nos chasses gardées. C'est le cas de l'Algérie, que nous n'avons pas abandonnée dans les moments difficiles.

Ce constat est d'autant plus préoccupant que les États-Unis développent, depuis l'administration Clinton, une politique particulièrement agressive en matière de renseignement économique, connue sous le nom de *advocacy policy*, qui vise à leur assurer la maîtrise de nombre de technologies et de débouchés dans les pays émergents.

Ensuite, l'asile que le Canada accorde aux ressortissants de certains pays explique, sans les justifier, les intrusions de services secrets en chasse de leurs oppositions. Ces ingérences, inacceptables en droit comme en fait, se traduisent par de la désinformation, des chantages et des assassinats.

À ce jeu, le Vevak iranien se distingue particulièrement par son acharnement à neutraliser la résistance, tout comme les services chinois, qui ont pour cibles le Falun Gong ou l'opposition tibétaine. Autant d'atteintes insupportables à la souveraineté du grand pays démocratique qu'est le Canada.

C'est le monde de la déstabilisation et de l'ingérence que décrit cet ouvrage de référence dont il m'est fait l'honneur de rédiger la préface.

Fabrice de Pierrebourg, qui a déjà commis un très bon ouvrage malicieusement intitulé *Montréalistan*, et dont les talents d'investigateur lui valent l'estime des professionnels, nous fait parcourir le monde – au sens propre – de ses pérégrinations avec l'œil averti d'un expert. L'équipe qu'il forme avec Michel Juneau-Katsuya, professionnel du renseignement et de la sécurité, ancien du SCRS aujourd'hui reconverti à la tête de la société de conseil Northgate Group,

apporte au lecteur la garantie d'un travail solide, documenté et convaincant. Un sujet passionnant, un auteur averti sont les plus solides assurances d'un ouvrage de haute tenue.

Yves Bonnet

INTRODUCTION

*Le bon stratège est si subtil qu'il n'a plus de forme visible.
Le bon stratège est si discret qu'il en est inaudible.
Ainsi il se rend maître du destin de l'ennemi.*

Sun Tzu, *L'Art de la guerre* (v^e siècle av. J. -C)

En 1995, le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS*)¹ démontrait dans une étude, faite à l'appui, que le Canada perdait annuellement entre 10 et 12 milliards de dollars en raison de l'espionnage économique et industriel². Une coquette somme de 1 milliard de dollars par mois évaporée grâce au travail efficace d'espions. Une analyse similaire produite à la même époque par la Société américaine pour la sécurité industrielle (ASIS) estimait que les États-Unis perdaient, quant à eux, en moyenne 2 milliards de dollars par mois. Considérant que le pays de l'Oncle Sam est dix fois plus gros que le Canada (population et économie confondues), il

* Les astérisques renvoient à l'annexe 1 « Principales agences de renseignement » en fin d'ouvrage.

1. En 1995, un des deux auteurs de ce livre, Michel Juneau-Katsuya, était le chef du bureau Asie-Pacifique du SCRS. À sa connaissance, aucune autre étude de cette envergure n'a été réalisée ni par le gouvernement fédéral, ni par un universitaire ou une firme privée.
2. Il y a divers types d'espionnage. Ces différentes catégories seront expliquées plus loin.

n'est donc pas exagéré d'en conclure que le Canada est victime d'une véritable hémorragie économique.

Mais l'espionnage n'a pas qu'un seul visage. C'est une menace multiforme dont chacune des manifestations a des conséquences graves sur notre société. L'espionnage économique n'est que la pointe de l'iceberg. Il suffit de penser, par exemple, à l'énorme affaire « Farewell », qui reste l'un des dossiers les plus importants de l'histoire de l'espionnage moderne et dont le protagoniste central, un colonel du KGB* ayant pour nom Vladimir Vetrov, a été en poste à Montréal pendant plusieurs années. (Le même Vetrov a par la suite offert aux services français une impressionnante liste d'espions russes postés à travers le monde.) Ou aux centaines de compagnies « paravents » montées par les services secrets chinois afin de voler la technologie canadienne, ou encore aux agents iraniens qui terrorisent la communauté afin d'identifier et de faire taire la dissidence. Bref, des centaines d'opérations de calibre international se sont déroulées ici, au Canada, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus exactement depuis septembre 1945, au moment où le transfuge russe Igor Gouzenko a quitté l'ambassade soviétique à Ottawa avec sous le bras des dizaines de documents dévoilant l'ampleur des opérations du KGB en Occident et déclenchant ainsi la vraie guerre froide.

Nombre de ces hauts faits ont été cachés au grand public canadien depuis des décennies. Le Canada s'est constamment retrouvé au cœur des plus importants dossiers d'espionnage de la planète. Certaines des plus célèbres intrigues historiques se sont déroulées à un moment ou à un autre au Canada. Même si plusieurs croient que l'espionnage est mort avec la fin de la guerre froide, la réalité est tout autre. Ces dernières années surtout, la Russie et la Chine ont doublé et même parfois triplé leurs efforts dans ce domaine. Évidemment, ces deux-là sont des acteurs majeurs et incontournables, mais ils ne sont pas les seuls « méchants ». Il y a davantage d'activités d'espionnage aujourd'hui qu'au plus fort de la guerre froide parce que, maintenant, ce ne sont plus deux camps qui s'affrontent, c'est la planète entière. Et

le Canada est un terrain de bataille privilégié pour diverses raisons d'ordre technologique (on veut notre savoir), économique (on veut nos marchés), politique (on tient à nous manipuler et à contrôler nos citoyens d'origine étrangère) et militaire (on veut l'accès à nos secrets et à ceux de nos amis).

Il va de soi que, depuis le 11 septembre 2001, le terrorisme a pris une grande place dans les activités des services de sécurité canadiens. Malheureusement, cela s'est fait au détriment de la lutte contre une plus grande menace. Même si les terroristes tuent des innocents, les questions d'espionnage au Canada devraient être de loin la plus haute priorité en matière de sécurité nationale.

Mais pourquoi le Canada ?

Pourquoi des espions du monde entier ou presque se précipitent-ils ici ? Parce que le Canada est une société basée sur le savoir. Nous avons quelques-uns des meilleurs centres de recherche au monde et nous sommes à la fine pointe des avancées technologiques dans presque tous les domaines, notamment l'aéronautique, le médical et le pharmaceutique. De plus, les lois canadiennes sont très permissives. En outre, le Canada est aussi une mosaïque multiethnique qui permet aux espions étrangers de se cacher tout en recrutant. Et puis, il y a cette propension naturelle chez les Canadiens à « inviter » facilement l'étranger chez eux sans trop poser de questions. Ce trait culturel est une qualité remarquable, mais quand des espions de tous acabits qui savent l'exploiter en abusent, ces mêmes Canadiens se retrouvent bien piteux lorsque leur propriété intellectuelle disparaît dans les poches de leurs invités.

L'espionnage paie ! Il est bien plus rentable de voler ou de copier la nouvelle technologie que de la développer. La découverte et la mise au point d'une nouvelle technologie impliquent en effet des années de recherche et des millions, voire des milliards, de dollars investis. Le voleur n'a évidemment pas à amortir cet

investissement. C'est ce qui lui permet d'offrir sur le marché le produit « cloné » à un prix bien inférieur, et même ridiculement bas comparé à celui qui est proposé par son découvreur.

À tout cela il faut ajouter le manque de leadership des gouvernements successifs, toutes allégeances confondues, qui n'ont jamais eu le courage ou la volonté, ni perçu la nécessité, de s'attaquer au problème. Pourquoi ?

Le problème : *See no evil, speak no evil*³ !

Si le Canada est la cible des espions internationaux, est-il en mesure au moins de faire face à la situation ? La réponse est malheureusement : NON !

L'équation est d'une horrible simplicité et s'inscrit dans un cercle vicieux : les dirigeants politiques n'ont aucune connaissance de l'ampleur du phénomène. En partie par manque d'intérêt (ou dans certains cas à cause de conflit d'intérêts), en partie parce que le SCRS ne fait pas un bon boulot pour expliquer la situation clairement, en partie encore par manque de cohérence dans les actions et les politiques gouvernementales (dans bien des dossiers, les employés du ministère des Affaires étrangères et du Commerce font passer les intérêts de leurs dossiers ministériels avant celui du pays), en partie par manque de volonté politique parce que l'on a peur de déranger les plus grands. En bout de ligne, tous les dirigeants des partis politiques fédéraux au pouvoir ont successivement ignoré le problème, alors que ce dernier prenait de l'ampleur. Comme la question ne semble pas être suffisamment connue ou cruciale pour devenir un enjeu de plateforme électorale, tout ce qui concerne l'espionnage au Canada est donc remis aux calendes grecques. Parent pauvre, l'espionnage ressemble un peu aux aqueducs et aux égouts vieillissants de nos villes que nos élus rechignent à rénover parce qu'ils sont bien moins sexy à inaugurer qu'un parc ou un hôpital. Et si la ques-

3. « Ne rien voir de mal, ne rien dire de mal. »

tion ne figure pas parmi les priorités du Cabinet, il est évident qu'aucune attention ou action ne sera entreprise par les autorités concernées. La suite n'est donc que la conclusion logique.

Les lois canadiennes sont inadéquates pour protéger le pays. Si le problème n'est pas perçu par les gouvernants, il va de soi que le cadre législatif ne reflétera pas non plus les besoins en la matière. Immédiatement après la chute du bloc soviétique, des pays occidentaux tels que les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, pour n'en nommer que quelques-uns, ainsi que la Russie, se sont dotés d'un arsenal juridique spécifique pour se protéger contre l'espionnage économique et/ou s'autoriser à faire de l'espionnage économique. Au Canada, il a fallu attendre 2003 avant qu'une loi soit votée. Et encore, seulement deux articles de cette loi traitent de l'espionnage économique et de l'ingérence étrangère⁴. Quand une affaire touche à l'ingérence étrangère et aux menaces exercées contre les citoyens canadiens, on doit s'en remettre au code criminel, qui ne couvre pas précisément ce genre d'activités. Bref, le cadre juridique canadien est totalement inadéquat.

Les policiers n'ont pas les ressources ni la formation nécessaires pour enquêter sur ce type de crime. Pas de cadre juridique, pas d'enquête. Les corps policiers canadiens ont de la difficulté, à cause de leurs maigres effectifs et ressources financières, à enquêter sur les crimes dits «de cols blancs» tels les fraudes et autres crimes économiques. Alors, quand surgissent des dossiers d'espionnage, ils sont totalement désarmés. À cela s'ajoute le fait que les entreprises téléphonent généralement à la police ou au SCRS une fois qu'il est trop tard. Dès lors, il ne reste plus beaucoup d'options à la disposition des policiers, si ce n'est recourir au Code criminel et utiliser des articles comme «vol au-dessus de 5 000 dollars» ou «fraude». Peine infligée généralement : une amende et/ou une peine avec sursis. Risible!

4. Il n'y a que deux articles de loi qui visent spécifiquement l'espionnage économique et l'ingérence, mais ils n'ont jamais été utilisés et on les retrouve enfouis dans le projet de loi C-36, qui est devenu le fourre-tout de la *Loi antiterroriste* : les articles 19 et 20 de la *Loi sur la protection de l'information*.

Les entreprises sont totalement laissées à elles-mêmes pour se défendre contre les attaques des espions professionnels. À la fin, la responsabilité de se protéger incombe aux chefs d'entreprise. Mais voilà, eux-mêmes n'étant pas sensibilisés à la question, ils ignorent ou rejettent tout bonnement la possibilité de pouvoir un jour être victimes. Pire, ils sont persuadés que la police pourra les protéger... et le cercle vicieux recommence... Et si par chance un chef d'entreprise est suffisamment proactif pour tenter de se protéger, ce clairvoyant aura de très grandes difficultés à trouver des spécialistes en sécurité qui pourront le faire efficacement. Trop souvent, les seuls conseillers en sécurité seront des vendeurs d'équipements et de gadgets à la James Bond qui offriront probablement des solutions totalement inutiles. Mais voilà, la sécurité technologique n'est qu'un outil. Dans tout système de sécurité, le maillon le plus faible est toujours le facteur humain. Il faut donc attaquer le problème sur le plan de la gestion de l'information (ne pas lire «sécurité informatique» — cet aspect n'en est qu'une petite composante), voire repenser la façon de gérer les affaires et même la culture organisationnelle. Il faut vraiment inculquer la notion de sécurité aux employés du début à la fin, en faire un réflexe. Pas la peine alors de transformer la compagnie en bunker!

Notre intention

Si le Canada a la vision ou l'ambition d'être une économie moderne et avant-gardiste, il lui est impératif de s'attaquer immédiatement au problème de l'espionnage. Pendant que des compagnies, des spécialistes, des chercheurs, etc., s'acharnent à percer des marchés ou à découvrir de nouvelles technologies, dans l'ombre, des centaines et peut-être même des milliers d'espions s'amusez allègrement à nous voler et même à terroriser notre population.

Ce livre cherche à jeter un peu de lumière sur l'obscur, trouble et complexe monde de l'espionnage au Canada, en

exposant aussi bien ses acteurs que ses enjeux, afin de faire saisir au public ses conséquences sur notre société. Nous n'avons aucune prétention universitaire ni scientifique, nous tentons simplement, exemples à l'appui, de lever le voile, même partiellement, sur le sujet. Tout au plus, nous espérons sensibiliser la conscience collective à ce problème important et susciter l'éveil de nos dirigeants politiques et des gens d'affaires.

Chaque pays mentionné ici pourrait en soi faire l'objet d'un livre. C'est le cas en particulier de la Chine et de la Russie, à qui nous consacrons déjà une large part de cet ouvrage à cause de l'importance de leurs actions clandestines tous azimuts sur notre territoire.

Nous souhaitons aussi briser le silence qui a prévalu trop longtemps et qui perdure au sein des institutions canadiennes. Il faut d'abord connaître l'étendue du problème si l'on veut mettre en place des solutions efficaces ou même donner aux chefs d'entreprise la chance de prendre les mesures nécessaires afin d'endiguer l'espionnage dans leur entreprise.

Le lecteur remarquera que, au vol, nous écorchons et même dénonçons les actions (ou l'inaction) de certains hauts fonctionnaires qui, de façon scandaleuse, ont au cours des années parfois fait passer en priorité leurs intérêts carriéristes avant l'intérêt public canadien. Ainsi, ils ont mis en péril certains secteurs de notre économie ou même, plus grave, compromis la sécurité d'individus. À ces gens-là, nous disons : « Nous regrettons que le système ne vous demande pas d'être plus redevables de vos erreurs et de votre inaction. »

Il est remarquable que, malgré les contraintes du système et les frustrations vécues quotidiennement, il y ait encore des milliers d'hommes et de femmes qui continuent à s'acharner avec dévouement et professionnalisme à protéger notre société. À ces hommes et à ces femmes qui travaillent au sein des services de renseignement, de la police, des douanes, des forces armées et autres organes d'application de la loi, nous désirons dédier ce livre.

Nous éprouvons une reconnaissance profonde pour ces personnes qui œuvrent dans l'ombre de manière quotidienne et inlassable afin, envers et contre tout, de protéger le Canada et les citoyens de ce pays.

Un dernier mot sur nos sources. Ce livre est basé sur des rencontres avec des personnes venues de tous les horizons. La plupart sont citées nommément. Mais certaines, pour des raisons professionnelles évidentes, ont accepté de témoigner en échange de notre promesse de garder leur identité confidentielle. Nous nous sommes basés aussi sur toute la documentation disponible : articles, rapports, livres, etc., que nous avons recoupés afin d'en vérifier l'exactitude.

Enfin, dans le domaine de l'espionnage, il est impossible de contre-vérifier certaines allégations ou informations autant qu'il se devrait, même si elles proviennent de sources considérées comme très fiables. D'où une certaine marge. Et tout comme nos politiciens, les personnes incriminées ne répondent jamais directement aux questions, ou carrément nient en bloc.